



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Délibération de la Commission Recherche

N° 2021-CFR-045

Séance du 10 novembre 2021

Président : M. Pasquale MAMMONE
Vice-Président : M. Éric MONFLIER

Convention attributive de subvention pour le projet ANR JCJC HLJPGenre « La loi et la jurisprudence répressives, sous le prisme des rapports sociaux de sexe (Révolution-XXIe siècle) » - Laboratoire CDEP

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 24
Nombre de membres représentés : 3
Nombre de vote pour : 27
Nombre de vote contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable sur la convention attributive de subvention pour le projet ANR JCJC HLJPGenre « La loi et la jurisprudence répressives, sous le prisme des rapports sociaux de sexe (Révolution-XXIe siècle) » - Laboratoire CDEP

Arras, le 13/12/2021

Le Président



Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr



**Convention attributive de subvention de l'ANR (Agence Nationale de la Recherche)
dans le cadre de l'Appel à projets générique 2021
Instrument JCJC – Jeune Chercheur Jeune Chercheuse**

Intitulé du projet : HLJPGenre : La loi et la jurisprudence répressives, sous le prisme des rapports sociaux de sexe (XIX^e - XXI^{ème} siècle).

Descriptif : Le projet HLJPGENRE propose d'analyser les rapports sociaux de sexe et des sexualités existants dans les systèmes juridique et judiciaire répressifs depuis la Révolution jusqu'à nos jours (droit pénal principalement, mais également droit public, droit commercial, droit du travail, droit de la famille dans leur dimension répressive). Il a pour ambition de diffuser les gender studies au sein de la sphère disciplinaire de l'histoire du droit et du droit positif dans une perspective diachronique et, inversement, d'enrichir les études de genre.

Coordinateur : Université d'Artois – Centre Droit Ethique et Procédures (CDEP)

Partenaires : néant

Aide allouée pour l'Université d'Artois : 299 625,59 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 493 179,56 €

Bénéficiaire : Université d'Artois - CDEP

Responsable scientifique pour l'Artois : Hélène DUFFULER – VIALLE (CDEP)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres	ANR	Coût total
Fonctionnement		162 746 €	162 746 €
Equipement		8 000 €	8 000 €
Personnel	193 554 €	128 880 €	322 434 €
Total	193 554 €	299 626 €	493 180 €

Fonctionnement : Prestations (frais de traduction, numérisation et reprographie, frais d'édition, prestation infographiste pour exposition virtuelle, frais de communication) Frais généraux (organisation des réunions d'équipes, colloques et séminaire itinérant, séjours de recherche, participation à des colloques) Frais d'environnement (12% des dépenses directes)	34 000 € 96 643 € 32 103 €
Equipement : Ordinateur pour la personne recrutée, petit matériel informatique, 2 appareils photos, livres et documentation	8 000 €
Personnel : 5 personnels permanents CDEP (1 MCF à 42 %, 1 PU à 9 %, 3 MCF à 4, 9 et 17 % du temps de travail sur 36 mois) Recrutement d'1 post-doc pour 36 mois.	193 554 € 128 880 €